

République
Française

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de Seine
et Marne

De la Commune de **FAREMOUTIERS**

Nombre de membres

Séance du 26 janvier 2026

Afférents au Conseil
Municipal : 23

En exercice : 21

Qui ont pris part à la
délibération :
17

L'an deux mille six, le vingt-six janvier, à 20h00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de *Monsieur CAUX Nicolas, Maire.*

**Date de la
convocation :**
16/01/2026

Présents : Nicolas CAUX, Marie-Claude POVIE, Benjamin PARAVY, Nathalie DEPLANQUE, Didier COLIN, Isabelle TARQUIN, Bruno DUMONT, Sonia HABAY, Frédéric BOUIGE, Isabelle AUBERTIN, Bertrand CHIGOT, Donatienne PIPART, Marie-Thérèse LEMAY

Pouvoirs :

Muriel BERNARD a donné pouvoir à Marie-Claude POVIE
Lysiane CAVIC a donné pouvoir à Sonia HABAY
Cindy BERTOT a donné pouvoir à Isabelle TARQUIN
Michel CLOUET a donné pouvoir à Donatienne PIPART

Absents : Alain BENOIST, Jean-Pierre MIHALJEVIC, Dominique VANWALLEGHEM, Frédéric COIBION

Secrétaire de séance : Marie-Claude POVIE

Délibération n°2026/005

Objet de la délibération : **ASSOCIATION TELECOMMUNICATIONS DE LOISIRS (ATL) :
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant la demande de subvention d'ATL dans le cadre de l'organisation des championnats de France,

Considérant que le somme sera inscrite au budget de la commune,

Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 400€ à ATL

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 2 (deux) abstentions et 15 (quinze) pour, approuve le versement d'une subvention exceptionnelle de 400 € à ATL

Le Maire,
Nicolas CAUX



Le secrétaire de séance
Marie-Claude POVIE